



Fédération des Syndicats de Défense des Intérêts de Quartiers et des Comités de Bienfaisance
et Fêtes de Pessac

46, rue Albert Laurensen 33600 Pessac
Groupement déclaré sous le n° W332000666
www.federation-quartiers-pessac.com

Courriel : federation.quartiers.pessac@gmail.com

COMMUNIQUE

AEROPORT DE MERIGNAC : OU EN EST-ON ?

Cela fait plusieurs jours qu'en tant qu'habitants de Pessac, vous avez pu constater une hausse importante du trafic aérien survolant plusieurs quartiers de notre ville. Ce trafic se maintient également la nuit et par conséquent, vous êtes nombreux à subir les nuisances liées à l'aéroport : nuisances sonores mais aussi pollution de l'air et émissions de particules, etc. Cet épisode est une préfiguration des nuisances que pourrait générer une utilisation plus fréquente de la piste secondaire comme le réclament des habitants et des élus de Eysines et du Haillan notamment. Les décisions impactant notre avenir seront prises dans le prochain trimestre. Il est urgent d'agir !

En tant qu'habitant de Pessac vous pouvez agir :

1 - En signalant sur le site de l'aéroport les nuisances que vous subissez : <https://trajectoires.bordeaux.aeroport.fr/account/login>; Vous pouvez déposer une réclamation à plusieurs reprises (selon l'importance des nuisances vécues) Vous trouverez in fine un guide pour déposer plainte.

2 - En signant la pétition mise en place par la ville de Pessac le 10 février 2022 à l'issue de la réunion d'information à Bellegrave qui porte sur la suppression de la piste secondaire, la suppression des vols de nuit et appelle à un développement raisonné de l'aéroport : <https://chnng.it/66xWPDyhzC>

3 - En participant massivement à **la nouvelle réunion** d'information organisée par la ville le mardi 14 mai de 19h à 21h à la salle Bellegrave à Pessac où la fédération renouvellera sa demande de stabilisation du trafic de l'aéroport à un niveau inférieur à celui de 2019.

Nous comptons sur l'implication de tous. L'action des Pessacaises et des Pessacais peut peser directement sur les choix qui seront faits pour le devenir de l'aéroport et sur les nuisances qui en découleront.

Pourquoi une augmentation soudaine des nuisances liées aux avions

En effet, entre le 03 avril et le 19 avril, des travaux sont entrepris aux abords de la piste principale 05/23 (orientée nord-est/sud-ouest). Durant ces interventions, le trafic (atterrissages et décollages) est traité exclusivement sur la piste 11/29 (orientée sud-est/nord-ouest), que l'on appelle piste secondaire ou sécante.

La position équilibrée de la fédération défendue auprès des autorités

Depuis plusieurs mois, la fédération des quartiers de Pessac lutte contre l'ensemble de ces nuisances que cela soit lors des réunions de la Commissions Consultative de l'Environnement de l'aéroport ou bien des groupes de travail mis en place par l'Etat.

Aujourd'hui deux études sont engagées :

- **La première étude dite EIAE** (Etude d'Impact selon le concept d'Approche Equilibrée) vise à apporter des réponses aux impacts liés à l'aéroport en envisageant d'éventuelles restrictions d'exploitation. Cela concerne essentiellement les vols de

nuit. En accord avec plusieurs autres associations de riverains (Fédération des Quartiers de Pessac, Association des riverains du Haillan, d'Eysines et de Martignas), nous avons formulé plusieurs propositions :

- Suppression totale des vols de nuit entre 22h et 6h.
- Plafonnement du trafic aérien au niveau de 2019 – 15%.
- **La seconde étude concerne le devenir de la piste secondaire dite sécante :** cette étude, indépendante de l'EIAE, est conduite par l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD). Ses conclusions devraient être rendues d'ici la fin du mois de mai.

Dans un 1er temps, nos propositions n'avaient pas été prise en considération par la préfecture et les scénarios envisagés ne prévoyaient pas de restriction de trafic ni d'option de suppression totale des vols de nuit. Il a finalement été accepté d'inclure dans l'étude un scénario avec suppression des vols de nuit mais nous pouvons affirmer que **sans une mobilisation de l'ensemble des habitants de nos quartiers, les propositions de la Fédération des Quartiers de Pessac ne seront pas retenues.**

En ce qui concerne la suppression de la piste secondaire il en sera de même. S'il n'y a pas une mobilisation importante, cette piste risque d'être conservée; elle fera alors l'objet de travaux importants de mise aux normes et aura vocation à accueillir de plus en plus de trafic.

La fermeture de la piste secondaire n'est évidemment pas le seul objectif. Les vols de nuit sont en question comme l'évolution du trafic qui augmente régulièrement depuis plusieurs années

Le Président de la Fédération des Quartiers de PESSAC

Jean Claude Juzan

** Mode d'emploi pour signaler les nuisances subies sur le site dédié : <https://trajectoires.bordeaux.aeroport.fr/appmap> : S'il s'agit de votre première connexion, vous devez vous enregistrer. Une fois cette démarche effectuée, il vous suffit d'ouvrir le menu et de cliquer sur « Informations – Réclamations ». Il vous sera alors proposé de déposer une demande et de suivre les consignes. Attention, l'accès au site depuis un téléphone ou une tablette pose parfois problème; utilisez de préférence un ordinateur.*